Pass-Culture 2026-2027

La commune de La Frette-sur-Seine renouvelle son dispositif visant à favoriser les pratiques culturelles pour les jeunes frettois.

Une aide financière sera allouée pour l'adhésion à une association ou à un organisme extérieur à la ville pour la pratique du théâtre, des arts plastiques, de la musique ou du chant (pour une cotisation annuelle supérieure à 400 euros).

Sont concernés les enfants de 6 à 16 ans pour la saison 2026/2027.



Infos pratiques

• Dossier d'inscription à retourner en mairie avant le 30 novembre 2026.

Documents
Formulaire Pass-culture 2026-2027
Contact

Tél : 01.39.31.50.00

Mail : mairie@lafrettesurseine.fr